

— MAJER, *Die bayrischen straf. u. Polizeianstalten*, etc. In *Friedrich's Blätter f. ger. Med.*, Bd. XXVI, p. 3, 1875. — BAER, *Die Morbilität und Mortalität in den Straf- und Gefängnisanstalten*, etc. In *D. Viertel. f. öff. Ges.-Pfl.*, H. 4, p. 601, 1876. — GORE, *The progress of military prison hygiene in Ireland*, in *Army. med. Departm. Rep. for the year 1877*, p. 214; London, 1879. — CHIPIER (L.), *De la cachexie des prisons*, etc. Thèse de Paris, 1879, in-4. — MOTET, *Le suicide et l'aliénation mentale dans les prisons cellulaires de la Seine*, in *Ann. d'hyg.*, 3<sup>e</sup> sér., n<sup>o</sup> 9, 1879. — KNECHT, *Art. Gefängniswesen in Eulenbergs Hand. d. öff. Ges.*, 1881, Bd. I, p. 662.

### Casernes.

La plupart des casernes qui existent en France, à l'époque actuelle, ont été établies dans des bâtiments qui ont eu anciennement une autre destination. Un grand nombre d'anciens couvents, par exemple, ont été appropriés à cet usage. Dans d'autres circonstances, des exigences stratégiques, ainsi que le peu d'espace dont on pouvait disposer dans les places de guerre, ont conduit à des constructions dans lesquelles on n'a pu satisfaire à toutes les règles de l'hygiène, et où les moyens de chauffage et de ventilation actuellement en usage ne peuvent être employés que d'une manière très vicieuse. L'hygiène qui concerne les casernes est relative à deux points différents : 1<sup>o</sup> les modifications et les améliorations à introduire dans celles qui existent déjà ; 2<sup>o</sup> les indications pour les casernes à construire.

I. Pour modifier celles qui existent, il y a de grands obstacles et de grandes difficultés à lever. Les dispositions de chacune des casernes actuelles étant loin de se ressembler, on ne peut établir rien de général à cet égard, si ce n'est d'éviter l'encombrement, en rassemblant trop de militaires dans des chambres souvent étroites.

II. Relativement aux constructions nouvelles, deux systèmes sont en présence, celui des dortoirs, et celui des chambres destinées à contenir seulement un petit nombre de soldats.

1<sup>o</sup> Le système des chambres exige plus d'entretien, de chauffage, de lumière et de ventilation ; de plus l'encombrement s'y produit avec une très grande facilité. Si l'on joint à cela la difficulté, beaucoup plus grande, de la surveillance, on comprendra la raison pour laquelle on doit rejeter ce système. On doit cependant chercher à améliorer celles qui existent dans les bâtiments actuels, en établissant une ventilation mieux dirigée, et en détruisant un certain nombre de cloisons, de manière à transformer plusieurs chambres en une seule, lorsque la solidité de la construction ne doit pas en souffrir.

2<sup>o</sup> Le système des dortoirs réunit tous les avantages : constructions plus monumentales, encombrement plus difficile, ventilation et aération plus faciles, plus simples et moins dis-

pendieuses, — échauffement possible à l'aide des calorifères, surveillance aisée. C'est donc un conseil hygiénique que le médecin doit donner à l'administration, si elle vient, par hasard, à le consulter sur un pareil sujet.

Il est inutile d'ajouter que, dans l'établissement des casernes, on maintiendra la nécessité des conditions hygiéniques, qu'on ne doit jamais perdre de vue, et qui sont les suivantes :

Situation dans un lieu élevé, aéré et éloigné des rues étroites et encombrées ; position en dehors des villes, si cela est possible ; — voisinage des arbres, des jardins, et éloignement des endroits marécageux ; [ — drainage du sol ; — assainissement des latrines et irrigation des égouts ; — propreté des murs, des parquets et des hommes ; ] — vaste étendue des cours ; — enfin, on devra surveiller surtout la disposition des salles de police et des cachots, qui, dans un si grand nombre de casernes, sont obscurs, froids, humides, et pèchent contre toutes les règles de l'hygiène.

[Aux bâtiments massifs, aux casernes monumentales, on devra substituer le système des pavillons isolés, sans étages ou à un seul étage ; quoi de plus contraire à l'hygiène que ces étages mansardés, destinés au logement des effectifs éventuels, recrues, réservistes, engagés conditionnels, dont la réceptivité morbide, typhoïde surtout, est à son maximum !

Ajoutons qu'en cas d'épidémie, au lieu de renfermer les troupes dans les foyers d'infection par une quarantaine barbare, il faut faire évacuer les casernes et faire camper les régiments atteints ; la population civile n'a rien à redouter de cette évacuation et l'épidémie disparaît immédiatement dans le campement.]

**Bibliographie.** — CERVEAU (M.), *Clinique des casernes*. Th. de Paris, an XII, n<sup>o</sup> 239. — PARENT-DUCHATELET, art. *Caserne*, in *Dict. de l'industrie manufact.*, etc., t. III, Paris, 1835, in-8<sup>o</sup>. — PAPIILLON, *De la nécessité d'une ventilation continue pour la salubrité des casernes et d'un moyen simple de l'effectuer*, in *Rec. des mém. de méd. milit.*, t. XLIX, p. 257, 1840. — GODELIER, *Mém. sur la salubrité des casernes de la Charente Inférieure*, in *Recueil de mém. de méd. milit.*, 1<sup>re</sup> sér., t. L, p. 1, 1841. — PICARD (L. H.), *Considérations hygiéniques sur le casernement des troupes*. Th. de Strasb., 1843, n<sup>o</sup> 113. — MEYNE (A.), *De la construction des casernes au point de vue de l'hygiène*. Bruxelles, 1847, in-8<sup>o</sup>. — LANGE, *Die Casernenfrage*, in *Henke's Ztschr. f. d. St.*, 1848, et *Canstatt's Jahr.*, 1849, t. VII, p. 15. — DIEZ et DUFOISSEAU, *Description des casernes de Saint-Pierre et de la citadelle de Gand*, in *Arch. Belg. de méd. milit.*, t. I, p. 207, 1848. — LEBLANC, *Extr. d'un rapport adressé à M. le ministre de la guerre, relativement au volume d'air à assurer aux hommes de troupes dans les chambres des casernes*, in *Ann. de chim.*, 3<sup>e</sup> sér., t. XXVII, p. 373, 1849. — POTIER-DUPLESSY, *Des casernes en général et des casernes de passage*, in *Rev. scientif. et adm. des armées*, etc. Paris, 1850, nos 9, 10, 12. — TARDIEU, art. *Casernes*, in *Dict. d'hyg. publ.* Paris, 1852, t. I, et 2<sup>e</sup> édit., 1862. — LALLEMANT (C. H.), *La caserne des douanes au Havre et les cités ouvrières*. Le Havre, 1858, in-8<sup>o</sup>. — DEMANET, *Rapp. sur les casernes de la ville de Bruxelles*, in *Arch. Belg. de méd. milit.*, t. XXV, p. 403, 1860. — RECLAM, *Gutachten über den Bau einer Kaserne*, in *Deuts. Vtjschr. f. öffentl. Ges. pfl.*, t. I, 1869. — BOISSEAU (E.), art. *Casernes*, in *Dict. encycl. des sc. méd.*, t. XII, 1871.

- MARVAUD, *Sur les casernes et les camps permanents*, in *Ann. d'hyg.*, 1872-73.  
 — BUSSENIUS, *Ueber Casematten als Wohnräume*, in *Deutsch. milit.-ärztl. Zeitschr.*, 1872. — GRUBER, *Die Anforderung der Militärgesundheits-pl. an den Casernenbau*, in *Org. d. Wien. milit.-wissensch. Vereins*, Bd. VII, 1873. — CLOUET (A.), *Étude sur l'hygiène des camps*. Th. de Paris, 1874. — DELAYE, *Quelques considérations sur l'hyg. des casernes*. Th. de Paris 1874. — LARREY, *Note relative à un trav. de M. Tollet sur un syst. de logements et d'hôp. milit.*, etc., in *Compt. rend. de l'Acad. des sc.*, t. LXXVIII, 1874. — HILLAIRET, *Le nouveau système de construction de M. Tollet pour casernements et hôpitaux militaires*, in *Gaz. hebdom.* 1875. — VIRY (C.), *Étude sommaire sur le logement permanent des troupes en France*, in *Gaz. hebdom.* 1875.  
 — BISCHOP, *Quelques considérations sur le logement permanent des troupes en temps de paix*. Thèse de Paris, 1877. — TOLLET, *La réforme du casernement*, etc. Paris, 1878. — DU MÊME, *Mém. prés. au Congr. intern. d'hyg. sur les logements collectifs*, etc. Paris, 1878. — MALHERBE, *Étude sur l'insalubrité des quartiers militaires*, Nantes, 1879, et in *Rev. d'hyg.*, 1879, p. 680, 684. — TRÉLAT, *Rapp. sur la réforme du casernement*, *ibid.*, p. 297. — DU MÊME, *Rapp. sur le nouveau casernement de Bourges*, *ibid.*, p. 1009. — BAROFFIO, *Des améliorations à apporter dans les casernes*, *Congrès d'hyg. de Turin*, in *Rev. d'hyg.*, 1880, p. 925. — ZOELLER, *Le casernement des troupes allemandes*, *ibid.*, 1881, p. 555. — GRUBER (F.), *Sur la construction des casernes*, etc., *ibid.*, p. 670. — COLIN (L.), *La fièvre typhoïde*, etc., in *Rev. scientif.*, 1882.

#### De la désinfection et des désinfectants.

[Nous ajoutons ici, comme appendice, quelques remarques générales sur les désinfectants.

On appelle, ou plutôt on doit appeler ainsi, toute substance qui s'oppose à la formation ou à la diffusion des émanations délétères, ou seulement désagréables. Les désinfectants peuvent agir de trois manières différentes : 1° en empêchant la formation des gaz fétides, c'est-à-dire, d'après les idées généralement adoptées aujourd'hui, en détruisant les matières organiques vivantes qui déterminent la fermentation putride ; 2° en les absorbant ; 3° en les décomposant chimiquement. Ces derniers sont les désinfectants par excellence. Quelques personnes comptent la ventilation au nombre des désinfectants. Elle doit alors être regardée comme le meilleur et le plus puissant de tous, puisqu'elle emporte l'air vicié et lui substitue un air pur.

Les substances odorantes, les aromates, etc., qui masquent seulement les mauvaises odeurs, ne sont pas des désinfectants. Ils doivent être rejetés.

Les gaz méphitiques ont généralement pour point de départ des matières animales ou végétales en décomposition : au total, leurs sources les plus ordinaires sont les égouts, les fosses d'aisances, les cimetières, les clos d'équarrissage, les marais, les fumiers, les agglomérations d'hommes ou d'animaux dans les localités closes, etc. Quant aux gaz ou émanations produits, ce sont plus spécialement des gaz ammoniacaux, des gaz carbonés,

sulfurés ou phosphorés, acides ou non, et enfin, des matières organiques volatiles composées habituellement d'oxygène, d'hydrogène, d'azote, de carbone, de soufre et de phosphore.

Quant aux désinfectants divers qu'on peut leur opposer, la théorie indique :

1° Les acides, mais surtout les acides nitrique et chlorhydrique, contre les émanations ammoniacales ;

2° Le chlore et les chlorures alcalins contre toutes les productions animales ou végétales qu'ils détruisent en s'emparant de leur hydrogène ;

3° Les alcalis, tels que l'ammoniaque, la chaux vive, la potasse, la soude en solution contre les acides carbonique ou sulfhydrique, et certains acides organiques peu connus dans leur essence ;

4° Les gaz acides nitreux et sulfureux qui décomposent les substances organiques en prenant leur oxygène ;

5° Des poudres inertes, telles que le charbon, le plâtre, les cendres de houille, etc., qui absorbent les gaz fétides à mesure qu'ils se forment ;

6° Les huiles pyrogénées, le goudron, le coaltar, l'acide phénique, les phénates, etc., qui arrêtent la fermentation putride.

Les désinfectants s'emploient donc sous les trois formes de gaz, de liquide ou de solide, suivant l'effet que l'on veut produire et l'état dans lequel se trouvent soit les miasmes déjà formés ou en voie de formation, soit les substances qui les produisent.

Le nombre des désinfectants est très considérable, mais ceux que nous venons de nommer, et ceux qui sont indiqués dans le courant du livre, remplissent parfaitement toutes les conditions soit d'efficacité, soit d'économie.]

- Bibliographie.** — *Dissertations sur les antiseptiques* (BOISSIEU, BORDENAVE et GODART, Mém. couronnés). Dijon, 1769, in-8°. — GUYTON DE MORVEAU, *Nouveau moyen de purifier absolument et en très-peu de temps une masse d'air infecté*. Dijon, 1773, in-8°. — DU MÊME, *Traité des moyens de désinfecter l'air*, etc. Paris, 1801, in-8°, 3<sup>e</sup> édit., 1805. — JANIN DE COMBE-BLANCHE, *L'antiméphitique, ou Moyens de détruire les exhalaisons pernicieuses et mortelles des fosses d'aisances, l'odeur infecte des égouts*, etc. Paris, 1782, in-8°. — LASSONE et CORNETTE, *Mém. sur les altérations que l'air éprouve par les différentes substances que l'on emploie en fumigations dans les hôpitaux et dans les chambres des malades*, in *Mém. de la Société royale de méd. de Paris*, an 1785, p. 320. — SMYTH (J. C.), *Account of Experiments at the Desire of the Lords Commissioners of the Admiralty to determine the Effects of the Nitrous Acide in destroying Contagion*, etc. London, 1796. — JOHNSTONE, *Account of the Power of Mineral Acide Vapours to destroy Contagion*. London, 1803, in-8°. — *Fumigations désinfectantes faites en prairial an XI à l'hôpital militaire de Paris, suivant le procédé de M. Guyton-Morveau, d'après les ordres de M. Desgenettes*, in *Journ. gén. de méd.*, t. XXI, p. 68, 1804. — DESGENETTES, *Lettre*

relative aux fumigations par le gaz muriatique oxygéné, *ibid.*, t. XXIII, p. 266, 1805. — DU MÈME, Note sur les fumigations par le gaz acide muriatique oxygéné suivant, etc., *ibid.*, t. XXVI, p. 175, 1806. — PARELETTI, Essai sur l'usage des fumigations d'acide muriatique oxygéné pour désinfecter l'air des ateliers de vers à soie, in *Mém. de la Soc. d'agric. du départ. de la Seine*, t. VI, p. 150. — Emploi des fumigations nitriques pour la purification des chambres des malades, désinfection des salles d'hôpital, in *Ann. de la Soc. de méd. de Montpellier*, t. I, part. II, p. 39, an XI. — G..., Flacons et appareils permanents de désinfection, *ibid.*, t. II, part. II, p. 18, an XI. — WETZLER (J. E.), Ueber den Nutzen und Gebrauch des nach der Vorschrift des Apotheker Stahls entwickelten oxidirt-Salzsäuren Gases zur Reinigung der Luft und in Krankheiten. Augsburg, 1825, in-8°. — LABARRAQUE (A.-G.), De l'emploi des chlorures d'oxyde de sodium et de chaux. Paris, 1825, in-8°. — WEITENHILLER (J.), Beschreibung des Antiaëroptora oder Schutzmittel gegen jede Verdorbene Luft. Eichstädt, 1829, in-8°, pl. 2. — FRIGERIO, Désinfecteurs chloro-camphrés assainissants. Paris, 1831, in-8°. — SCHWEINSBERG (H.), Leichtfassliche Anleitung zur Anwendung des chlorkalk als Schutzmittel gegen Ansteckende Krankheiten, sowie zur Reinigung, etc. Frankf. a. M., 1831, in-8°. — HENRY (W.), Nouvelles expériences sur les propriétés désinfectantes des températures élevées, et description d'un appareil de désinfection, 1 pl., trad. de l'angl., in *Journ. de pharm. et des sc. access.*, t. XVIII, p. 229, 1832. — PARENT-DUCHATELET, Rapport sur les nouveaux procédés de MM. Salmon, Payen et Cie, pour la dessiccation des chevaux morts et la désinfection instantanée des matières fécales, in *Ann. d'hyg. publ.*, t. X, p. 35, 1833. — LECANU (L.-R.), Documents scientifiques et administratifs concernant l'emploi des chlorures d'oxyde, et spécialement du chlorure d'oxyde de sodium, comme moyen d'assainissement des lieux insalubres, de désinfection des matières animales, etc. Paris, 1843, in-8°. — GALINIER et BRAULT, Note sur l'emploi de la suie de houille comme moyen de désinfection des baquets à urine, in *Rec. des mém. de méd. milit.*, 1<sup>re</sup> sér., t. LIV, p. 359, 1842. — GÖPPER, Antivenena Apparat, in *Sachs. Centralztg.*, 1843, et *Canstatt's Jahrb.*, 1844, t. VII, p. 80. — WEBER (G.), Mém. sur les propriétés antiseptiques du charbon végétal pur. Paris, 1846, in-8°. — STRATTON (T.), Remarks on Deodorization, Desinfection, on sir W. Burnett's desinfecting Fluid, the Solution of Chloride of Zinc, in *Edinb. Med. and Surg. J.*, t. LXX, p. 287, 1848. — ROUGET-DELISLE, Opinions et témoignages sur l'utilité et l'efficacité de l'eau inodore de MM. Raphanel et Ledoyen pour désinfecter les matières et exhalaisons fétides, etc. Paris, 1849, in-8°. — BOUCHARDAT, Rapport sur l'eau désinfectante de Raphanel et Ledoyen, et discussion, in *Bull. de l'Acad. de méd.*, t. XIX, p. 365, 1853-54. — ELLIOT (R.), On Soot as a Deodoriser of Privies, in *The Lancet*, 1853, t. II, p. 325. — Die Beseitigung des üblen Geruchs der Nachtgeschirre und Abtrittsgruben durch Anwendung von Eisenvitriol, in *Casper's Vtjtschr.*, t. III, p. 361, 1853. — STENHOUSE (J.), On the desinfecting Properties of Charcoal especially in Respirators, in *The Times*, 22 novemb. 1854, et *Banking's Abstracts*, t. XXI, p. 1, 1855. — SCHRÖDER und DUSCH, Filtration der Luft in Beziehung auf Faulbuss und Gährung, in *Ann. d. Chem. u. Pharm.*, febr. 1854, et *Schmidl's Jahrb.*, t. XXXII, p. 150, 1854. — Ueber den Chlorzink als Desinfectionsmittel, in *Casper's Vtjtschr.*, t. IX, p. 104, 1856. — CHEVALLIER (A.), Du charbon sous le rapport de l'hygiène publique, in *Ann. d'hyg.*, 2<sup>e</sup> sér., t. VI, p. 68, 1856. — DU MÈME, Traité des désinfectants sous le rapport de l'hygiène publique. Leur application, etc. *J. de chim. méd.*, 4<sup>e</sup> sér., t. VII, et Paris, 1862, in-8°. — Ueber Chlorzink als Desinfectionsmittel Gutachten, etc., in *Vtjtschr. f. gerichtl. u. öffentl. Med.*, t. IX, p. 104, 1856. — BOUTIGNY, Sur la destruction des miasmes par des moyens fumigatoires nouveaux, in *Bull. de therap.*, t. LIII, p. 312, 1857. — NONAT, Des fumigations chlorées en vue de désinfecter l'air et de diminuer les ravages du choléra et de quelques autres maladies épidémiques, in *Monit. des hôp.*, t. V, p. 646, 1857. — FERMOND, TARDIEU et CAZALIS, Rapp. au Direct. de l'assist. publique sur la valeur comparative de quelques procédés de désinfection, in *Journ. de chim. méd.*, 4<sup>e</sup> sér., t. IV, p. 197, 257, 1858. — Sur l'emploi du coaltar comme désinfectant. Communications et discussions, in *Compt. rend. de l'Académie des sciences*, t. LIX, 1859, et t. L, 1860, et *Bull. de l'Acad. de méd.*, t. XXIV, 1858-59. — MORIDE,

De l'application du coke de Boghead en poudre à la conservation et à la désinfection des matières animales et végétales, in *Journ. de chim. méd.*, 4<sup>e</sup> sér., t. V, p. 569, 1859. — LEMAIRÉ (J.), Du coaltar saponiné, désinfectant énergique arrêtant les fermentations; de ses applications à l'hygiène, etc. Paris, 1860, in-8°. — On the desinfecting Power of Heat, in *British med. J.*, april 1860. — WALTZ (J.), Ueber Desinfection und gleichzeitige Stoffgewinnung auf mechanischem Wege, in ihren Beziehung zur Sanität und Öconomie, nebst Angabe, etc., 1 vol. München, 1861, gr. in-8°. — SKINNER, Deodorant and Antiseptic Powder, in *Med. Times and Gaz.*, 1860, t. II. — WALTZ (J.), Ueber Desinfection und gleichzeitige Stoffgewinnung auf mechanischem Wege, in ihren Beziehung, etc. München, 1861, in-8°. — CHALVET (P.), Des désinfectants et de leurs applications à la thérapeutique et à l'hygiène (mém. cour.), in *Mém. de l'Acad. de méd.*, t. XXVI, 2<sup>e</sup> part., p. 473. Paris, 1864, in-4°. — PAUL (Const.), De l'action physiologique et thérapeutique des sulfites et des hyposulfites, in *Bull. de therap.*, t. LXIX, p. 145, 193, 241, 1865. — BLUNT, On Deodoriser and Desinfectants in *Brit. Med. J.*, 1866, t. I, p. 67. — HALLIER, Gährungserscheinungen, etc. Mit Berücksichtigung der miasmen, der Contagien sowie der Desinfection. Leipzig, 1867, in-8°, pl. — REICHERDT (E.), Desinfection und desinfectirende Mittel. Erlangen, 1867, in-8°. — GLATTER, Die Carbonsäure und ihre hygienische Verwendung, in *Wien. med. Press.* 1867, nos 1, 2. — BUDD (W.), Desinfection as a Mean of preventing the Spread of self-propagating Diseases, in *Med. Times and Gaz.*, 1868, 1, 45. — ALVAREZ (J.), Des désinfectants dans l'hygiène publique et dans la thérapeutique. Th. de Paris, 1869, no 120. — SCHIRACH (R.), Ueber Desinfectionsmittel. Berlin, 1869, in-8°. — MECKLEMBURG, Sperre and Desinfection. Eine sanitäts-polizeiliche Studie, in *Vtjtschr. f. gerichtl. etc.*, *Med. N° Fe*, t. XI, p. 250, 1869. — DEVERGIE (A.), De l'emploi des désinfectants, et en particulier de l'acide phénique, in *Bull. acad. de méd.*, t. XXV, p. 714, 1870. — FAYE, Quels sont les vrais agents chimiques qu'il faut opposer à l'infection miasmique, in *Compt. rend. Acad. des sc.*, t. LXXI, p. 415, 1870. — EULENBERG (H.), Die Kohle als Desinfectionsmittel und Antidot, in *Vtjtschr. für gerichtl. etc. Med. N° Fe*, t. XIII, p. 11, 1870. — DOUGAL, On the Relative Power of Various Substances in the Destruction of Microscopic Organism, in *The Lancet*, 1870, t. II, p. 176. — LIEBREICH, Ueber präcipitirende Desinfectionsmittel, in *Berl.-Klin. Wochenschr.*, no 15, 1872. — CAMERON (Ch. A.) a. TICHBORNE, On volatile desinfectants, in *Pharm. Journ. of Dublin*, 1872. — CLEMENS, Zur Desinfectionslehre, in *Deutsch. Klinik*, no 33, 1872. — SANSOM (E.), On the Desinfection of air, in *Brit. med. Journ.*, vol. II, 1872. — DEVERGIE, De la désinfection de la Morgue de Paris, in *Ann. d'hyg.*, 1873. — HALLER (A.), Zur Lehre von der Desinfect. bei Epidemien, in *Bayer. ärztl. Intell.-Blatt*, no 40, 1873. — LAUJORROIS, Expér. relat. à la putréfact., la désinfect., etc., in *Compt. rend. de l'Acad. des sc.*, t. LXXVI, 1873. — MÜLLER, Ueber Desinfection, in *Deut. Viertelj. f. öf. Ges.-Pfl.*, Bd. V, 1873. — RANSOM, On the mode of desinfecting by heat, in *Brit. med. Journ.* 1873-74. — PETRUSCHKY, Ueb. Desinfect.-Anstalten, in *Militärärztl. Zeitschr.*, 1873. — DUJARDIN-BEAUMETZ et HIRNE, Des propriétés antisept. et antiputr. de l'hydrate de chloral, in *Compt. rend. de l'Acad. des sc.*, t. LXXVIII, 1874. — DUSART, Sur la propriété antiputride de l'huile lourde de houille, *ibid.*, 1874. — GOOLDEN, On chloride of lead as a deodoriser and desinfectant, in *The Lancet*, vol. II, 1875. — Voy. aussi la bibliographie de l'art. Latrines. — SCHÜRMAN, Das Petri'sche Desinfectionsverfahren. In *D. Viertelj. f. öf. Ges.-Pfl.*, Bd. VII, p. 747, 1875. — SALKOWSKY, Ueb. einige Desinfectionsmittel, in *Viert. f. ger. Med.*, 1875, p. 375. — ERISMAN, Unters. über die Verunreinigung der Luft durch Abtrittsgruben und üb. die Wirksamk. der gebr. Desinfectionsmittel, in *Zeitschr. f. Biol.*, Bd. XI, p. 207, 1875. — CAMERER, Ueb. die Desinf. der Exerementen, in *Würt. med. Corresp.-Bl.*, no 29, 1875. — MOORE (S.-W.), Notes on iodate of calcium, camphorated phenol a. salicylic acid., in *St. Georg. Hosp. Rep.*, t. VII, p. 227, 1875. — FÉRÉ, De l'emploi de la terre argileuse comme désinfect. des mat. fécales, in *Rec. de mém. de méd. milit.*, sept. et oct. 1875. — CARPENTER, Note sur le cupralum et les désinfectants. In *Ann. méd. belges*, 1875, p. 426. — LEWIN, Das Thymol, in *Ctbl. f. med. Wiss.*, 1875, p. 324. — FLECK,

*Benzoësäure, Carbolesäure, Salicylsäure*, etc. München, 1875, gr. in-8. — TEDESCO, *Des désinfectants organiq.*, in *Arch. méd. belges*, janv. 1876, p. 5. — FLECK, *Die Fermente in ihrer Bedeutung für die Gesundheitspflege*. Dresden, 1876. — VALLIN, *De la désinfection par l'air chaud*, in *Ann. d'hyg.*, sept. 1877. — DU MÊME, *Sur la résistance des bactéries à la chaleur*, in *Ann. d'hyg.*, mars 1878, p. 259. — MONNIER, *Du permanganate de potasse et de ses propriétés désinfectantes*. Th. de Paris, 1878. — GUILLERY, *Exp. sur la coagulation de l'albumine et des produits albuminoïdes par divers antiseptiques*, in *Presse méd. belge*, 4 mai 1879. — LANE-NOTTER, *On the experim. study of desinfectants*, in *Dubl. Journ. of med. sci.*, 1 sept. 1879, et *Lancet*, 11 oct. 1879. — VALLIN, *Des appareils à désinfection applicables aux hôpitaux et aux lazarets*, in *Revue d'hyg.*, 1879, p. 813, 893. — VALLIN, *De la désinfection par les poussières sèches*, *ibid.*, p. 43, 106. — WERNICH, *Grundriss der Desinfectionslehre*. Wien, 1880, in-8, fig. — RICHEBOURG, *Des désinfectants*. Paris, 1880. — PASTEUR et COLIN, *Etabl. à Paris d'étuves publiq. pour la désinfection des objets de literie et de linges*, in *Ann. d'hyg.*, août 1880, p. 97. — VIDAL, *Note sur l'étuve à désinfection de l'hôp. Saint-Louis*, in *Rev. d'hyg.*, 1881, p. 425. — HERSCHER, *Des appar. à désinfection par l'air chaud*, *ibid.*, p. 585. — HEYDENREICH u. BEILSTEIN, *Ueber die Werthbestimmung von Desinfectionsmitteln*, in *D. Viertelj. f. öff. Ges.-Pfl.*, Bd. XIII, p. 257, 1881. — VALLIN (E.), *Rech. sur la valeur désinfectante de l'éther azoteux*, in *Rev. d'hyg.*, 1882, p. 207. — WOLFFHÜGEL et KOCH, *Désinfection*, *ibid.*, 1882, p. 238. — MERKE (H.), *Ueber Desinfectionsapparate und Desinfectionsversuche*, in *Viert. f. ger. Med.*, Bd. XXXVII, p. 85, 1882.

## CHAPITRE X

### Des vêtements (1).

L'homme, dès les premiers temps de la création, a éprouvé le besoin de garantir la surface de son corps des influences physiques nombreuses auxquelles il pouvait être exposé. Telle fut l'origine des vêtements, qui, d'abord simples et grossiers, se perfectionnèrent à mesure que la civilisation fit des progrès.

On peut définir les vêtements, les substances diverses que l'homme emploie pour se couvrir, dans le but de modifier l'influence des agents extérieurs.

Nous commencerons par examiner les principales substances qui servent à former les vêtements.

On a beaucoup discuté la question de savoir si, dans l'origine des sociétés, les premiers vêtements avaient été faits avec des matières végétales ou avec des matières animales, telles que les peaux, les fourrures, que l'homme trouvait, pour ainsi dire, toutes préparées.

Cette question, intéressante peut-être sous d'autres rapports que sous celui de l'hygiène, importe peu ici.

(1) Nous sommes heureux d'avoir pu emprunter une partie des détails relatifs aux vêtements et aux cosmétiques à l'excellente thèse de M. Ménière.

Il est probable que l'homme habita, dans les premiers temps, les climats de l'Orient, et que, n'ayant pas besoin de vêtements bien chauds pour se préserver des influences climatiques d'un pays à température élevée, il fit d'abord usage des substances végétales (1).

Les matières employées pour la confection des vêtements proviennent des trois règnes de la nature, c'est-à-dire qu'elles peuvent être de nature minérale, végétale ou animale.

Le règne minéral ne fournit guère qu'une substance, l'asbeste, amphibole de Haüy, *linum vivum* de Pline, qui paraît avoir servi dans l'antiquité à beaucoup plus d'usages que de notre temps, et qui, aujourd'hui, est d'un emploi excessivement restreint.

*Substances végétales.* — On y trouve des matières extrêmement importantes pour les vêtements : l'écorce du chanvre, celle du lin. — On emploie encore mais moins souvent celle du *phormium tenax* et celle du bois à dentelle. Le règne végétal fournit encore le coton, ou bourre végétale qui entoure le fruit du *gossypium arboreum*.

Quelques substances végétales sont d'un usage plus restreint. Ainsi, on emploie, pour faire des chapeaux, la paille de quelques graminées, telles que le *triticum*, l'*oryza*, les stipes des cyperacées, des joncées, des typhacées. — Des chaussures ont également été faites avec ces derniers.

*Substances animales.* — C'est d'abord la laine fournie par les moutons, et qui est maintenant d'un usage à peu près général chez les diverses nations du globe : c'est encore le poil de la chèvre, et celui du chameau, dont l'emploi est moins répandu. — Toutes ces substances, du reste, peuvent être, travaillées, et, avant d'entrer dans la confection des étoffes, être réduites en fil. — Le crin du cheval, le poil du bœuf, ont aussi été employés quelquefois dans les vêtements. — Le poil fin et soyeux de quelques animaux rongeurs, comme le lièvre, le lapin est encore mis à profit. La peau de beaucoup d'animaux sert presque exclusivement à la confection des gants, des chaussures, etc.

La soie fournie par la chenille du *bombyx mori*, presque inconnue des anciens, et dont l'usage est aujourd'hui si répandu, ne remonte pas au delà de quelques siècles ; le duvet de certains oiseaux ; le byssus fourni par plusieurs mollusques, entrent aussi dans la confection de quelques vêtements.

(1) La tradition biblique nous montre l'homme d'abord vêtu de peaux de bêtes. Après l'expulsion du paradis terrestre, « Dieu fit à Adam et à sa femme des tuniques de peaux et les en revêtit (*Genèse*, III, v. 21). » C'est ce que l'on voit chez les peuples surpris au berceau de la civilisation, dans les pays où ils peuvent se procurer des peaux assez grandes pour s'en couvrir, soit seules, soit plusieurs cousues ensemble.